

■ **C. Henning**, à Lausanne, CH-550-0052492-9, commerce de fourrures (FOSC du 22.08.1950, p. 2175). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al. 5 ORC.
Registre journalier no 6652 du 04.05.2009
(05009424 / CH-550.0.052.492-9)